



WEYA signe un contrat de plus de 1,5 M€avec un industriel français de l'agroalimentaire

Malakoff, le jeudi 22 septembre 2011

WEYA vient de signer, hier, un contrat d'un montant supérieur à 1,5 M€ avec un industriel français de l'agroalimentaire.

Il s'agit de remplacer un chauffage au fioul par une chaudière aux granulés de bois d'une puissance de 3,5 MW. Le contrat comprend la fourniture, l'installation, la maintenance de la chaudière ainsi que l'approvisionnement en granulés de bois pendant 10 ans.

Ce projet constitue, à notre connaissance, la plus grande installation aux granulés bois de France.

WEYA

Créée le 19 mars 2009, présidée par Bernard Leblanc, ancien Directeur Délégué de Gaz de France et ancien Président de COFATHEC, WEYA commercialise, installe et exploite des unités de chauffage au bois de moyenne puissance allant de 200 KW à 2 MW. Son offre, à la fois écologique et économique, est avec le gaz de réseau, la solution la plus compétitive du marché.

La société fournit du kWh bois : elle réalise les études de faisabilité, propose des solutions de financement, conçoit puis pilote l'installation des équipements, livre le combustible et gère la maintenance du site. WEYA s'adresse aussi bien à une clientèle publique sensibilisée à l'émergence de solutions utilisant les énergies renouvelables : mairies, écoles/collèges/lycées, hôpitaux, piscines, HLM, petits réseaux de chaleurs, qu'à une clientèle privée : logements collectifs, centres commerciaux, bureaux, industriels.

WEYA, société énergétique française cotée sur le Marché libre d'Euronext lance une augmentation de capital pouvant aller jusqu'à 2,5 millions d'euros auprès d'investisseurs assujettis au paiement de l'impôt de solidarité sur la fortune, dans le cadre du dispositif fiscal dit « Loi TEPA » ainsi que d'investisseurs qualifiés.

Contacts Presse: